

Pages 1-2	Editorial - Un tournant crucial
Page 2	Feuille de route du DT - Une gouvernance transfrontalière de l'eau ... et vite !
Page 3	Quelle pêche pour demain ? - Pistes pour l'avenir de notre loisir
Page 4	4e édition de la Journée Suisse de la Pêche - Demandez le programme !
Page 5	Le CERN - Pollueur intouchable ? - Adaptation génétique - Le doute est permis
Page 6	Cormorans dans les réserves - A Neuchâtel, l'histoire se répète
Page 7	Soutien politique précieux - Une motion contre l'embouteillage des eaux de la Divonne/Versoix
Pages 8-9	P'tites Nymphos - Brèves de la pêche locale et régionale
Pages 10-11	Nouvelles de la FSP - Infos nationales
Page 12	Adhérez aux sociétés membres de la FSPG

Editorial : changer ou disparaître

La fermeture hivernale de la pêche en rivières découle de la volonté de protéger les truites durant leur période de reproduction. Malheureusement, dans plusieurs cours d'eau genevois, l'extinction de cette espèce est en cours, pour des raisons qui vont, à l'évidence, s'amplifier dans les années à venir.

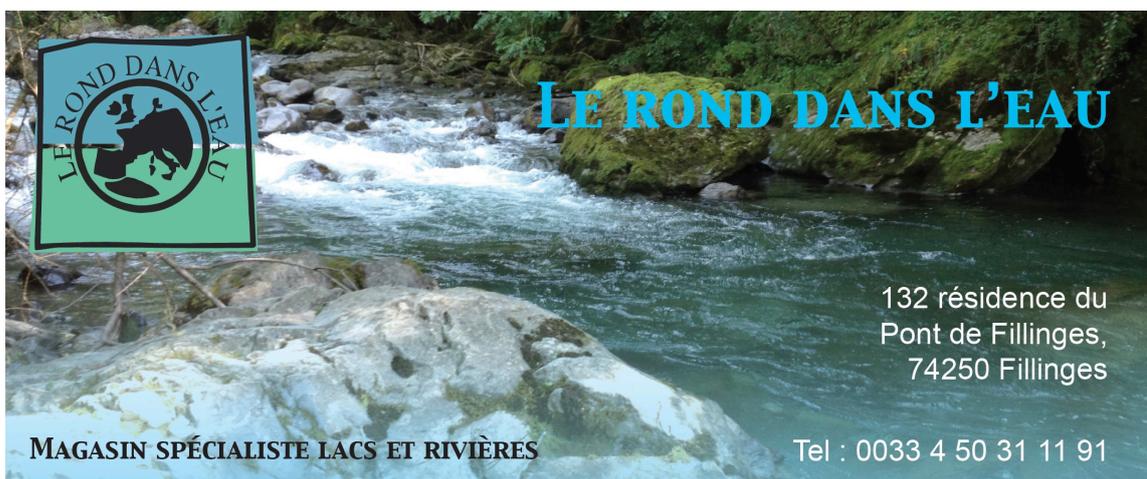
Dans la même situation, les ornithologues ou les botanistes ont, contrairement à nous, la chance inouïe de savoir qu'il est toujours possible de concevoir des écosystèmes fonctionnels dans lesquels des espèces intéressantes finissent par s'établir.

Nos cours d'eau étant isolés latéralement par leur bassin versant, et fragmentés longitudinalement par les barrages voire même par des tronçons souterrains, il n'y a pas d'espoir que les poissons sur le point de disparaître soient prochainement remplacés par d'autres espèces attrayantes. Partout, seuls les chevesnes et quelques autres espèces profitent des pics estivaux de température pour occuper les places vacantes.

Alors que faire ? Par sagesse ou pragmatisme, certains ont déjà commencé à pêcher ces espèces. Seul hic, ces poissons n'ayant qu'un très faible intérêt culinaire, le no-kill intégral est la norme, alors qu'il est par principe interdit en Suisse...

Le problème ne s'arrête cependant pas là. Vu l'incapacité de l'Etat de Genève à régler le problème des captages et des pompages sur les têtes de bassins, et le rythme effréné de la crise climatique, l'assèchement des cours d'eau par l'amont va certainement devenir la norme. Sur l'Aire, la Laire, la Drize ou l'Hermance, la pêche, si elle subsiste, risque bien de devenir saisonnière.

(Suite en page 2)



LE ROND DANS L'EAU

132 résidence du
Pont de Fillings,
74250 Fillings

MAGASIN SPÉCIALISTE LACS ET RIVIÈRES

Tel : 0033 4 50 31 11 91

Editorial (suite et fin)

La pertinence de fermer la pêche en hiver sur des cours d'eau qui ne sont plus salmonicoles peut donc être remise en question, ouvrant ainsi la porte à des concepts de gestion encore inédits.

Tirillés entre la pêche en no-kill des poissons sauvages les plus résistants, et celle, légale, de poissons consommables issus de pisciculture, nous devons définir aujourd'hui, avec lucidité, la pêche que nous pourrons maintenir les prochaines années.

Soyons-en certains, elle n'aura rien à voir avec celle que nous avons connue par le passé, et sera même bien différente de celle que nous pratiquons, avec difficulté, aujourd'hui.

Quant à savoir si elle sera belle ou pas, il ne tient qu'à nous d'en dessiner les grandes lignes, en esprits libres.

Christophe Ebener - président FSPG

Feuille de route 2018-2023 du Département du Territoire

(MP) Ce document énonçant les lignes directrices du DT est paru en janvier 2019 et énumère les axes d'action prioritaires des administrations dans les domaines concernant le territoire du canton. A la FSPG, nous avons tout de suite pensé à la **problématique des pompages et captages des sources et petits cours d'eau transfrontaliers** et relevons ci-dessous deux points qui devraient guider le travail de l'Office cantonal de l'eau dans ce domaine ces prochaines années :

- **Protéger la population et l'environnement contre les effets des changements climatiques ...**

Les mesures d'adaptation inscrites au "Plan climat cantonal" devront être mises en oeuvre d'ici à 2023. Il s'agira de renforcer la surveillance des phénomènes, notamment par l'instauration d'un observatoire transfrontalier intégrant les autorités concernées, la coordination transfrontalière liée à l'eau lors des événements extrêmes (crues, étiages, etc.) (...).

- **Renforcer les savoir-faire et outils de gouvernance transfrontalière de l'eau ...**

Etant donné la diminution des ressources et l'augmentation de la pression sur les usages et les fonctions naturelles de l'eau, en particulier l'étiage des cours d'eau, le besoin s'impose d'exploiter avec économie cette ressource inégalement répartie de part et d'autre de notre frontière. Pour pouvoir anticiper des arbitrages et planifier ensemble les investissements les plus efficaces, un modèle de gestion globale des ressources sera établi avec la Communauté transfrontalière de l'eau. (...).

Commentaire de la FSPG : il est primordial que ces grandes intentions soient mises en oeuvre sans délai car la survie de nos petits cours d'eau, y compris l'Allondon et la Versoix, est en jeu.



Kontakt
Charles Küll | 41 (0)79 425 10 00 | coolinvest@sunrise.ch (Suisse romande)
Markus Pfefferli | 41 (0)79 770 73 27 | markus@f-piperis.ch (Deutsch-Schweiz)

Quelle pêche pour demain ?

(CE) Dans l'Allondon, les pêches électriques de ce printemps ont confirmé que ses populations naturelles d'ombres communs et de truites sont décimées et ne sont plus exploitables pour la pêche de loisir. Dans le même temps, les débits de plusieurs petits cours d'eau genevois se comptaient, en mai déjà, en dizaines de litres par seconde seulement ...

Il y a donc deux options qui se présentent aux pêcheurs genevois. **La première**, c'est suivre la voie de l'échec tracée par l'OFEV et consorts, et d'espérer que planter des arbres dans la zone alluviale de l'Allondon fera oublier à nos truites et ombres communs la crise climatique et la pression anthropique démentielle du bassin genevois.

La seconde consiste à reconnaître que les causes qui poussent les poissons que nous aimons vers l'extinction sont, pour la plupart, hors de portée des gestionnaires de la pêche, voire même de l'Etat, et que par conséquent, **il va bien falloir se concentrer sur ce qui peut encore être sauvé, et dire, explicitement, ce qui ne le sera pas.**

C'est évidemment la seconde voie qui a été choisie par la Commission de la Pêche (CP). En étroite concertation avec le SLRP, elle va se réunir plusieurs fois cette année pour tenter de rendre possible la pêche que nous voulons pratiquer demain. Le fait que son patron, Alexandre Wisard, ait demandé aux commissaires de ne pas s'autocensurer, et de présenter leurs idées sans tabou, est à cet égard un réjouissant témoignage de l'ouverture d'esprit qui accompagnera ces discussions, et montre que pour une fois, **les pêcheurs pourront peut-être saisir les quelques opportunités qui s'offrent à eux, et pas seulement déclarer la fin de la pêche ... sans rien faire.**



Une des dernières truites « natives » de l'Allondon ?



Un ombre commun de l'Allondon ... bientôt disparu ?

A cet égard, la nomination, par la CP, de Christophe Hayoz en tant que représentant chargé des questions transfrontalières, montre bien la certitude que le maintien de la pêche de loisir ne se fera pas sans une pratique coordonnée et rationnelle des rempoissonnements.

D'autre part, le fait que tous les environnementalistes du canton se réunissent autour d'une plateforme commune pour publier un manifeste ambitieux en faveur de la nature, dans lequel une attention toute particulière est réservée au Rhône, témoigne du rôle fondamental que devra jouer à l'avenir ce fleuve pour la conservation de la vie aquatique au sens large. Il est malheureusement encore trop tôt pour en révéler le contenu exact, mais l'on peut déjà dire, sans trahir ses auteurs, que plus personne n'accepte la gestion anti-écologique et intensive du Rhône par les Services Industriels et le Conseil d'Etat.

Globalement, l'avenir de la pêche se déplace donc, encore plus qu'avant, vers une nécessaire réhabilitation du système Léman-Rhône-Arve, sans laquelle il est illusoire d'espérer y pêcher autre chose que des poissons élevés en pisciculture.



Journée Suisse de la Pêche (JSP) le samedi 31 août 2019

Cette manifestation vise à réunir les pêcheurs et le grand public autour de l'activité pêche à travers toute la Suisse. La Fédération Suisse de Pêche FSP veut ainsi communiquer sur ses activités, transmettre une image positive de la pêche en tant que loisir de plein air, sensibiliser le grand public à la protection de l'environnement aquatique et recruter de nouveaux membres. La pêche est très diversifiée, et il en ira également pour les activités que vont organiser les sociétés et fédérations de pêche dans toute la Suisse.

A Genève, le SLRP et la FSPG se sont associés afin de mettre sur pied deux activités d'initiation à la pêche ...

1) Pêche de la truite à l'étang de Richelien (FSPG) – activité « familles »

Lieu : 7, Route de la Bâtie - 1290 Versoix – Parking sous le pont de l'autoroute. Parcours fléché (5 min. à pied) jusqu'à l'étang de Richelien. **Session du matin :** de 8h30 à 11h30 - **Session de l'après-midi :** de 13h30 à 16h30.

Attention : places limitées à 20 "couples" (40 personnes) par session.

Description : après une initiation (env. 45 min.) aux principaux domaines concernant la pêche (matériel, espèces de poissons, environnement et règlements/permis), les couples "parent-enfant" pourront lancer leur ligne dans l'étang de Richelien qui sera repeuplé pour l'occasion de truites arc-en-ciel par le Service de la pêche du SLRP. **Le matériel de pêche sera mis gracieusement à disposition.** Apporter suffisamment de boisson.

Permis de pêche : 5.- CHF à payer sur place **Habits :** en fonction de la météo (casquette, lunettes de soleil, imper.)

Inscriptions auprès de : maxime.prevedello@fspg-ge.ch

Merci de préciser : « Etang » ainsi que les Noms-prénoms du parent et de l'enfant, session du matin ou de l'après-midi et un No de téléphone.



2) Pêche de la perche en bateau sur le lac Léman (SLRP) - activité « familles »



Lieu : débarcadère de la Neptune - quai marchand des Eaux-Vives - **Parking :** Parking du Mont-Blanc. **Session :** de 7h30 à 12h30

Attention : places limitées à 12 « couples » (24 personnes), répartis sur 4 grands bateaux. **Les enfants doivent avoir moins de 14 ans révolus et être accompagnés d'un parent.**

Description : Cette activité est mise sur pied par le SLRP (Service du Lac, de la Renaturation et de la Pêche – Etat de Genève). Les couples « parent-enfant » seront d'abord informés brièvement (env. 30 minutes) sur le matériel, les espèces de poissons, le permis de pêche et les règles de sécurité. Ils embarqueront ensuite sur des bateaux accompagnés d'un pilote et d'un pêcheur du lac. **Le matériel de pêche sera mis gracieusement à disposition.** Port du gilet de sauvetage obligatoire (fourni). Apporter suffisamment de boisson.

Permis de pêche : 5.- CHF à payer sur place

Habits : en fonction de la météo (casquette, lunettes de soleil, imper.)

Inscriptions auprès de : maxime.prevedello@fspg-ge.ch

Merci de préciser : « Lac SLRP » ainsi que les Noms-prénoms du parent et de l'enfant et un No de téléphone.

Météo : l'activité aura lieu même en cas de pluie. En cas de vent fort, l'activité pourrait être annulée. En cas de météo incertaine ou de fort vent annoncé, prière d'appeler le No 1600 le matin même dès 6h.

Pour l'organisation : M. Maxime PREVEDELLO (FSPG), M. Christophe REYMOND (SLRP – DGEau – Etat de Genève)

Soutien logistique : M. Dimitri JAQUET (SLRP – DGEau – Etat de Genève)

Le CERN, gros pollueur de l'Allondon !

C'est en tout cas ce qui est écrit dans le dernier rapport de l'Office cantonal de l'eau (<https://www.ge.ch/document/eau-rapports-scientifiques-etat-sante-rivieres/telecharger>), où l'on peut notamment lire que « la qualité de l'eau est bonne dans le cours principal, excepté pour les benzotriazoles provenant principalement des systèmes de refroidissement du CERN ». Ou encore que « la qualité de l'eau est restée bonne à très bonne pour la majorité des paramètres mesurés depuis 2011. Néanmoins, elle s'est dégradée dans l'Allondon et le Lion avec une augmentation des benzotriazoles, non détectés en 2011, qui proviennent principalement du CERN ». Déjà mis en cause en 2015, le CERN avait cette année là réussi à noyer le poisson. A l'époque, un observateur avisé avait affirmé que « **le CERN est un peu un Etat dans l'Etat, c'est un grand mystère** ». Aujourd'hui, le mystère s'est éclairci, et ne fait plus aucun doute : le CERN est un gros pollueur de l'Allondon.

Adapté ? mon œil !

(CE) Du magazine de pêche aux très officielles recommandations de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), on lit partout la même chose : les variétés locales de poissons, établies depuis des lustres, doivent être conservées, parce qu'elles seules sont adaptées à leur environnement. Tout ce qui vient d'ailleurs est donc considéré comme mauvais, inutile, et inefficace. C'est clair comme un sermon, binaire comme la morale religieuse.

Pourtant, il faut se souvenir que la dérive génétique, mécanisme principal à l'origine de la diversité intra et inter-spécifique de nos poissons, consiste à isoler, au hasard, une fraction d'une population d'origine, et de laisser ensuite les pressions de sélection agir sur cet échantillon.

Le hasard joue donc un rôle prépondérant sur le choix des individus isolés au début. Aucune raison de penser qu'ils étaient meilleurs que les autres au départ. Leur descendance sera ensuite sélectionnée à chaque génération en fonction de sa capacité à grandir et à se reproduire. Mais là aussi, le sexe ne produit qu'une fraction de la diversité possible. Aucune raison non plus de croire que c'est le meilleur spermatozoïde possible qui fécondera le meilleur ovule ! La meilleure combinaison, à la rigueur, ne sera même jamais testée ! Le hasard, ici encore, est donc l'acteur clé.

Alors évidemment, après quelques dizaines de générations, les associations de gènes qui ne fonctionnent pas sont éliminées par la sélection naturelle, et comme l'échantillon de départ était différent pour chaque population actuelle, et que la pression de sélection est différente d'un endroit à l'autre, on se retrouve avec des formes, des couleurs et des comportements qui apparaissent si variés, si beaux et si parfaits, que le mot « adapté » devient magique, quasi divin.



Regardons pourtant autour de nous ! Les truites fario américaines ont été importées d'Angleterre et d'Allemagne, de même que celles qu'on trouve actuellement en Nouvelle-Zélande, ou en Afrique du Sud ! Qui peut dire que **les fario de la Motueka** (photo ci-contre) ou de la Henry's Fork ne sont pas adaptées à leur environnement, et qu'elles ne sont pas belles ?

L'adaptation est un processus qui ne s'arrête jamais, et qui s'applique à toutes les populations, toutes les espèces, qu'elles soient exotiques ou indigènes, et qui ne consiste pas à produire de la perfection, mais à permettre à une population donnée d'atteindre les exigences minimales pour se maintenir, à savoir parvenir à l'âge adulte et avoir une descendance.

C'est, sauf erreur, précisément ce que nos salmonidés n'arrivent plus à faire depuis que leurs écosystèmes changent si rapidement.

Alors, ouvrons notre esprit, et allons chercher ailleurs les bonnes associations de gènes pour les futurs habitants de nos rivières, puisque celles d'aujourd'hui ne conviennent à l'évidence plus.

Pour les plus frileux, il y a même quelques publications récentes qui vont dans ce sens ...

Neuchâtel veut des mesures efficaces pour réguler le cormoran

(Source : Le Temps, 29 mai 2019) **L'appétit des quelque 1'200 couples de cormorans recensés autour du lac de Neuchâtel met en péril l'activité de la pêche. Les députés neuchâtelois en appellent à la Confédération pour soutenir les cantons qui veulent le réguler.**



A la mi-mai 2019, les députés neuchâtelois ont accepté à la quasi-unanimité une résolution PLR demandant à la Confédération de prendre des mesures efficaces pour réguler le grand cormoran sur le lac de Neuchâtel. Le Conseil d'Etat y était favorable.

«Cette espèce, exclusivement piscivore et qui ne connaît pas ou peu de prédateurs naturels, prélève un nombre considérable de poissons dans le lac de Neuchâtel», a déclaré le député sup-

pléant PLR Jean-Claude Guyot. «Avec d'autres facteurs tels que la pauvreté en nutriments du lac et la crise climatique, l'activité de la pêche est remise en question par des prélèvements que certains estiment à quelque 300 tonnes annuelles», ajoute-t-il.

Préserver la pêche artisanale

Les derniers recensements font état de 1'200 couples nicheurs répartis dans trois colonies, toutes localisées sur la rive sud du lac, dans la région du Fanel et de Champ-Pittet. «Malgré le développement important des effectifs dans la région, aucune mesure de régulation n'est possible dans les colonies avant le début de la reproduction, celles-ci étant toutes situées dans des réserves», selon le texte de la résolution.

«Il est aujourd'hui important que la Confédération prenne conscience de ce problème et apporte un réel soutien aux cantons cherchant à réguler le cormoran. Au vu de l'impossibilité actuelle de réguler les oiseaux nicheurs dans les réserves, la Confédération doit également se pencher sérieusement sur les pertes financières que subissent les pêcheurs professionnels et entrer en matière sur une indemnisation», a expliqué le député suppléant.



RAMPINI

CONSTRUCTION

La Versoix sera-t-elle mise en bouteilles ... de plastique ?!

(MP) Nous avons évoqué dans l'Info-Pêche No 83 le fort engagement politique de la députée suppléante Christina Meissner (PDC) sur les problématiques de la gestion transfrontalière de l'eau via sa motion « Partageons les eaux du Léman pour sauver nos rivières ». Le 15 mai 2019, Christina Meissner a poursuivi son combat en déposant une nouvelle motion intitulée « Les eaux de la Divonne/Versoix ne doivent pas finir en bouteilles » (voir lien en bas de page), qui remet en cause le projet de la commune de Divonne-les-Bains de construire une usine d'embouteillage afin de commercialiser les eaux issues des sources profondes de la Divonne.

Cette motion fait suite à la réponse du 3 avril 2019 du Conseil d'Etat à la question 1007-A de la même députée sur les inquiétudes concernant l'embouteillage des eaux de la Divonne. Cette rivière, que nous partageons avec la France, n'est autre que la Versoix et cette dernière a fait l'objet d'un programme transfrontalier de renaturation. Ses eaux sont connues pour leur haute valeur piscicole et ses marais et zone alluviale sont d'importance nationale. Le permis de construire de l'usine d'embouteillage a été signé le 13 avril 2019. A l'heure de la crise climatique, les réserves d'eaux souterraines sont d'une importance capitale et la ressource en eau est un bien précieux qu'il s'agit d'utiliser avec parcimonie. Selon la députée, il est temps que l'agglomération franco-valdo-genevoise adopte une attitude éco-responsable concertée. Elle invite donc le Conseil d'Etat à renforcer la coordination transfrontalière en matière de cours d'eau et à faire tout ce qui est en son pouvoir légal pour obtenir toute les informations relatives à ce projet d'usine d'embouteillage des eaux ainsi que ses impacts sur les eaux transfrontalières, et à faire en sorte que les parties prenantes helvétiques soient pleinement associées à l'étude d'impact. Elle poursuit en affirmant que, si cela s'avérait nécessaire, au vu des impacts ou en cas de collaboration insuffisante avec les autorités françaises, le Conseil d'Etat devrait s'opposer au projet d'usine d'embouteillage des eaux de la Divonne/Versoix, y compris en faisant recours devant les juridictions françaises et recours

à la Confédération pour qu'elle interpelle à son tour la France sur le risque d'atteinte aux eaux courantes et souterraines transfrontalières.

Le manque d'informations qui entoure ce projet de Divonne ne peut que nous inquiéter tant sur les relations transfrontalières que sur le sort des eaux de la rivière. Il est donc légitime d'inviter le Conseil d'Etat à **tout entreprendre pour ne pas jeter à l'eau deux décennies consacrées à préserver l'or bleu de notre région et à s'opposer à tout projet d'embouteillage de eaux de la Versoix.**

Lien vers la motion :

<http://ge.ch/grandconseil/data/texte/M02562.pdf>



De l'eau dans La Versoix ... pour combien de temps encore ?

Alejandro Delieutraz

Articles de pêche
Route de Suisse 22
1290 Versoix CH

ARTICLES de PÊCHE
VERSOIX

Tél. 0041 (0)22 7555441 Fax 0041 (0)22 7555442
Natef: +4179 5123247



www.articles-peche.ch

versoix@articles-peche.ch

P'TITES NYMPHOS

Agenda 2019

Passeport-vacances FSPG : sa 6 juillet (Richelien)
Journée Suisse de la Pêche : sa 31 août (Richelien)
Journée Suisse de la Pêche : sa 31 août (Lac Léman)
Fermeture petites rivières : dimanche 29 sept.
Fermeture salmonidés Léman : dim. soir 13 oct.
Fermeture Rhône (1-2-3) et Arve* : samedi 30 novembre. *: les secteurs 6 et 7 de l'Arve demeurent ouverts du 1er au 31 décembre pour la pêche de l'ombre commun uniquement en mouche sèche.

Erratum et ... félicitations !

Dans le No 83 de l'Info-pêche nous vous avons parlé de l'action politique efficace de Christina Meissner, que nous avons par erreur désignée comme « ex-députée PDC ». Ci-après sa correction : « *Je suis députée suppléante PDC. Grosse différence, étant élue je peux déposer des questions, motions et projets de lois, comme tout.e autre député.e, la seule différence est que je sié debate seulement en cas d'absence. A propos du site web de la FSPG, bravo il est vraiment super !!!* »

Du bienfondé de l'action politique

L'enquête sur l'impact socio-économique de la pêche en Suisse réalisée à la fin 2017 par l'institut gfs.bern pour le compte de la FSP, nous donne, entre autres, les indications suivantes : au sujet du travail politique de la FSP, les personnes interrogées le considèrent comme particulièrement important (81% très/plutôt important) et 41% souhaiteraient un travail politique plus conséquent. N'oublions jamais que la mise en oeuvre actuelle de la Loi révisée sur la Protection des eaux est directement issue de l'action politique des pêcheurs de la FSP qui ont récolté et déposé au Palais fédéral plus de 162'000 signatures en faveur de l'Initiative populaire fédérale « Eaux-Vivantes » en 2006. Cette initiative a incité le Parlement à rédiger un contreprojet sous la forme d'une révision de la Loi sur la protection des eaux, entrée finalement en vigueur dès 2011.

BOUTIQUE DU PECHEUR

4, quai du Rhône
CH - 1205 Genève
Tel : +4122 329 16 29 Fax : +4122 321 66 32
Email : info@boutiquedupecheur.ch
Internet : www.boutiquedupecheur.ch

Fishing Shop

... que feriez-vous sans moi ..?



Chiffres relatifs à la pêche en Suisse

En Suisse, 262 personnes pratiquent la pêche professionnelle en tant qu'activité principale ou accessoire et 150'000 personnes s'adonnent à la pêche de loisir. Les rendements totaux de la pêche sont essentiellement réalisés par les professionnels (75%, contre 25% pour la pêche de loisir). Le rendement annuel de la pêche professionnelle se monte actuellement à environ 1'350 tonnes, alors qu'il s'élevait à 1'600 tonnes en moyenne entre 2000 et 2010.

La consommation des produits issus de la pêche (poissons d'eau douce, poissons de mer et fruits de mer) a fortement augmenté ces dernières décennies; elle est ainsi passée de 7 kg à près de 9 kg par personne et par an en 30 ans. La pêche professionnelle suisse ne couvre que 2% de ces besoins. Selon le rapport du Conseil fédéral, les poissons issus de la pêche professionnelle en Suisse sont très bien notés en termes de durabilité. La demande en poissons sauvages indigènes dépasse largement l'offre.

Des polluants dans les gammarés



Lorsque les petits animaux comme les gammarés sont exposés à des polluants, ceux-ci peuvent s'accumuler dans leurs tissus et être ainsi transmis aux animaux, comme les poissons, situés à un niveau plus élevé dans la chaîne alimentaire. Une étude de l'EAWAG montre cependant que lorsque les stations d'épuration sont équipées en conséquence, cette contamination peut être réduite à un minimum. Pour la première fois, un groupe de chercheurs de l'EAWAG a pu démontrer à grande échelle que de tels composés s'accumulent dans les tissus des amphipodes (gammaridés) et sont susceptibles d'avoir un impact négatif sur ces animaux. Une chercheuse doctrente a trouvé à l'aide de méthodes de mesure innovantes tout un cocktail de substances dans les tissus de ces animaux. En l'occurrence, elle a utilisé un procédé de détection de substances dans les poissons ainsi que des méthodes empruntées à l'analyse des denrées alimentaires.

L'eau ... précieuse

On a pu lire dans la TdG du 18 mars 2019 que le poumon bleu de Céligny, le Brassu, lui-même une dérivation de la Divonne, a des problèmes de débit. Afin de remettre à flot ce petit cours d'eau, des travaux seront effectués dans le Pays de Gex, qui sont financés à hauteur de 800'000 CHF par le canton de Genève via le SLRP. On se réjouit que la Suisse et la France travaillent de concert sur ce projet ... et il est donc d'autant plus regrettable qu'un obscur promoteur et la municipalité de Divonne-les-Bains veuillent par ailleurs mettre en bouteille l'eau issue de cette même rivière. N'est-ce pas MM. Sabaté et Scattolin ?

Ça va faire mal !

Les débits des cours d'eau genevois vont inexorablement atteindre leur niveau d'étiage. On pourrait donc battre le triste record de l'été 2018 et les voir complètement à sec d'ici peu. Du côté de l'administration genevoise, on publie des brochures en couleur et des études avec de belles cartes. Par contre, à notre connaissance, les pompages dans la nappe d'accompagnement de l'Aire, du côté de Lully, sont toujours là !!! Idem de l'autre côté de la frontière. En douze mois, rien n'a donc changé. Ah si ! certains scientifiques ont pris le problème à bras le corps, et préconisent de planter des arbres. Ça fera au moins un peu d'ombre pour les galets, qui eux également, on ne le dira jamais assez, souffrent cruellement de la chaleur !

Divonne et Rhône aval ? même combat !

Des pêcheurs de l'AAPPMA qui gère le Rhône à l'aval de Génissiat nous félicitent pour l'engagement du Grand Conseil et des communes en faveur de la Divonne. Ils demandent, en revanche, la même fibre écolo, le même attachement à l'eau, pour leur Rhône, que le Conseil d'Etat et les SIG détruisent sans état d'âme depuis des années. A l'aval de Génissiat, leurs pêches d'inventaire montrent en effet que le Rhône **est quasiment vide** ! Si un.e député.e du Parlement souhaite rétablir l'équilibre, et déposer une motion contre cette scandaleuse exploitation du fleuve, qu'il.elle contacte la FSPG, nous croulons sous des données fiables pour prouver nos dires.

Inauguration de la Plage des Eaux-Vives

Enfin un bonne nouvelle ! L'inauguration officielle de la Plage des Eaux-Vives a eu lieu le 21 juin 2019. En offrant ainsi à la population une zone de détente au bord du lac, on espère que cela fera baisser la pression estivale du public sur nos cours d'eau.

En attendant Godot

A l'époque où il y avait encore de l'eau dans l'Aire, on parlait déjà d'une rampe de mise à l'eau pour les bateaux dans le Rhône. Alors que la moitié des cours d'eau genevois aura bientôt disparu sous les galets, et qu'il ne restera plus que le Rhône pour lancer sa ligne, il semble que le projet démarre enfin. Amen !

Analyser moins, assainir plus !

Luca Rossi, spécialiste en hydrologie urbaine, a révélé lors d'une séance de la Commission de la Pêche, qu'en dehors de Genève, il ne connaissait aucun canton qui avait accumulé une telle quantité de données sur ses eaux. Le problème selon lui, c'est que l'administration ne sait pas vraiment comment les exploiter pour définir et hiérarchiser les actions d'assainissement en fonction de leur impact, et de leur coût. Cette fois, c'est pas nous qui l'avons dit ...

L'Etat sous-traite ses tâches régaliennes

Incapable de maintenir la reproduction naturelle des truites et de protéger ses petits cours d'eau, l'Etat de Genève renonce aussi à lutter contre les braconniers et suggère que les sociétés de pêche renforcent elles-mêmes leur présence au bord des étangs de pêche, dans un but dissuasif et de sensibilisation, avec en contrepartie un soutien financier. Tout fout le camp !

Orage ... ô désespoir !

Le représentant des milieux agricoles à la CP, Didier Penet de Russin, nous a dernièrement alertés sur une pollution du Roulava, ruisseau affluent de l'Allondon. Suite à un violent orage sur le piémont du Jura, la STEP de St-Jean-de-Gonville (F) a été submergée par les eaux pluviales ce qui a provoqué le déversement de grandes quantités d'eaux usées directement dans le cours d'eau. L'évènement malheureux est survenu 3 semaines après l'immersion de truitelles juste à l'aval de la STEP pour soutenir les peuplements de l'Allondon. Les chances de survie de ces jeunes poissons ont ainsi été réduites à néant. Désespérant !

L'Aire primée ... mais aussi pompée !

Parmi 23 pays candidats, c'est le projet genevois de renaturation réalisé par le SLRP sur la plaine de l'Aire qui a reçu le prestigieux prix du paysage du Conseil de l'Europe. A la FSPG on se demande si cette récompense permettra d'empêcher que cette rivière n'affiche chaque été un lit asséché par notre pays voisin « européen » ... qui pompe et capte allègrement dans ses sources en tête de bassin ... tout en lui décernant un prix !



Journal Suisse de la Pêche: mars à juin 2019 (extraits)

Crise climatique et pêche

L'été caniculaire 2018 a donné un avant-goût du futur climatique en Suisse. Un projet développé par le Centre Suisse de Compétences pour la Pêche CSCP est à la recherche de réponses. Le projet est financé et géré conjointement par l'Office fédéral de l'environnement, plusieurs cantons et la FSP.

Dans le cadre du programme pilote « Adaptation aux changements climatiques », la Confédération finance des projets qui développent de nouvelles solutions potentielles. Le Centre Suisse de Compétences pour la Pêche CSCP a saisi l'opportunité de développer le projet « Génie hydraulique et pêche dans le contexte du changement climatique » en compagnie des cantons d'Argovie, Bâle-Campagne, Berne, Fribourg, Saint-Gall et Uri ainsi que la FSP. La Confédération a été convaincue par le projet et l'a approuvé. La mise en œuvre se déroule maintenant sous la direction d'Adrian Aeschlimann, administrateur du CSCP.

De quoi s'agit-il ?

L'objectif principal de ce projet est le suivant : garantir des habitats pour les espèces de poissons indigènes même en cas d'étiage sévère et de grandes chaleurs. Il s'agit concrètement des effets suivants :

- Dans le cadre de la protection contre les crues et de la renaturation, le génie hydraulique tient compte à l'avenir du maintien des espèces indigènes de poissons - et si réalisable - aussi par basses eaux et hautes températures ainsi que lors des crues hivernales.
- Les autorités cantonales connaissent les mesures pour le maintien des espèces de poissons dominantes et les appliquent par une approche pluridisciplinaire.
- Les fédérations de pêche orientent leurs pratiques de conservation vers des mesures efficaces et adaptées au climat.
- Les pêcheurs sont associés aux acteurs concernés.

Projets partiels dans et avec les cantons

Le projet est divisé en cinq sous-projets. Un sous-projet est orienté sur le génie hydraulique et mis en œuvre sur des cours d'eau du canton d'Argovie par la haute école spécialisée de Berne (génie hydraulique). Un deuxième sous-projet porte sur l'Ergolz (Bâle-Campagne) et s'interroge sur la manière de maintenir un cours d'eau salmonicole malgré le réchauffement climatique.



Les cantons de Berne et Fribourg pilotent un sous-projet sur la Singine. Malgré des conditions proches de l'état naturel, les truites fario y ont disparu et les services de la pêche ont décidé de limiter le repeuplement de truitelles sur le secteur situé en amont de Zumholz. En collaboration avec les autorités cantonales, les fédérations et les sociétés de pêche, le CSCP se pose les questions suivantes : que signifient pour les pêcheurs la disparition d'espèces de souche locale et l'apparition de nouvelles espèces ? Les pêcheurs doivent-ils accepter cette nouvelle situation et abandonner la pêche sur cette rivière ou alors se spécialiser sur les nouvelles espèces ? Peuvent-ils aider à améliorer la situation ?

Sous-projet de la FSP

Sous la direction de la Fédération Suisse de Pêche FSP, un autre sous-projet va adapter les pratiques des pêcheurs pour améliorer l'habitat aux modifications attendues suite au réchauffement climatique. Le programme pilote devrait démontrer aux pêcheuses et pêcheurs, mais aussi aux autorités, l'importance de conserver des cours d'eau interconnectés et dynamiques. Cela offre l'occasion de mettre en avant le guide pratique "Les pêcheurs aménagent l'habitat".

L'EMME asséchée près de Schalunen en été 2018 (Photo : Inspectorat de la pêche du canton de Berne)

Conférence des présidents de la FSP : harle bièvre: urgent besoin d'action!

Il n'y a pas que les cyberattaques qui sont dangereuses: il faut faire quelque chose contre les harles bièvres, les hérons et les cormorans. Telle était l'attente exprimée lors de la Conférence des Présidents de la Fédération Suisse de Pêche FSP à Olten du 13 avril 2019.

La Conférence des présidents est un peu comme le «Conseil des États» de la pêche. Les présidents et leurs délégations des fédérations cantonales s'occupent des questions actuelles et essentielles de la pêche suisse. Cela inclut sans aucun doute le « péril venu des airs ». Dans certains cantons, la pression est particulièrement forte. C'est ce qu'a confirmé Martin Peter (ZH), le chef de projet désigné par la fédération pour ce thème. «Il est inacceptable que ces oiseaux très voraces dévorent les stocks de poissons, en particulier de nombreuses espèces protégées».



Dans de nombreux cantons, c'est la pression

Les efforts des pêcheurs tessinois ont montré combien la nécessité d'agir est forte dans certains cantons. Ils ont expressément soutenu l'intervention parlementaire du Conseiller national et pêcheur Fabio Regazzi (PDC, TI). Dans le cadre de la révision en cours de la loi sur la chasse, l'objectif de cette dernière est de faire en sorte que les espèces animales pouvant faire l'objet de régulations, telles que le loup et le lynx, incluent également le héron et le harle bièvre. Roberto Zanetti (SP, SO), président central et membre du Conseil des États, a informé la Conférence des présidents de l'état des discussions au Parlement et des différents intérêts et alliances. Il a souligné les difficultés et les risques liés à l'adoption d'une telle proposition, d'autant plus que le référendum avait déjà été annoncé contre la loi par les associations environnementales. La direction de la FSP a cependant suivi les attentes de la Conférence des présidents et a soutenu la motion Regazzi dans une lettre aux Conseillers nationaux.

Politique ... des hauts et des bas!

La commission CEATE du Conseil national, qui avait mené les débats préliminaires, a heureusement appuyé la proposition. Mais la politique est une succession de hauts et de bas. Le plongeon a ensuite eu lieu lors de la session extraordinaire du Conseil national en mai. Le Conseil a rejeté la motion par 97 voix contre 93. Malgré tout ... un succès d'estime ! La Fédération Suisse de Pêche se concentre d'autant plus sur la demande formulée par la Conférence des Présidents à Olten: L'OFEV doit réactiver le groupe de travail déjà existant «Cormoran et Pêche» et, comme pour les cormorans, faire des recommandations pour tous les oiseaux piscivores.

Migration piscicole sur les barrages de Suisse : la RTS enquête

(MP) L'émission « Prise de Terre » de la radio **RTS La Première** diffusée le samedi 8 juin 2019, a abordé le thème de la migration piscicole, particulièrement vers l'aval, à travers les nombreux barrages de Suisse, et notamment le barrage de Verbois sur le Rhône genevois.

Lucile Solari, journaliste et grande experte de l'environnement, a sollicité l'avis de Christophe Ebener et Maxime Prevedello, respectivement président et secrétaire du comité de la FSPG, sur l'assainissement de la migration piscicole suite au dépôt au Conseil fédéral et au Parlement par la FSP d'une pétition « Pour les poissons migrateurs » munie de 33'790 signatures, avec le soutien de sympathisant-e-s de toute la Suisse.

Les turbines des centrales hydroélectriques sont des pièges mortels pour les poissons. En Suisse, environ 1000 installations doivent être assainies d'ici à 2030, comme l'exige la Loi sur la protection des eaux. Aujourd'hui, il manque les connaissances mais aussi les ressources financières pour effectuer ces assainissements qui visent à préserver la vie sauvage dans nos cours d'eau.

Lien pour réécouter l'émission :

<https://www.rts.ch/play/radio/prise-de-terre/audio/poissons-migrateurs-fatal-barrages?id=10459344>



Barrage de Verbois (photo SIG)

Votre partenaire de proximité



Génie Civil - Environnement
Travaux spéciaux
Gravière - recyclage matériaux

15, route de Peney-Dessus - 1242 Peney (satigny)/GE - T 022 753 98 00 - F 022 753 98 98 - www.scrasa.ch

*Vous n'êtes pas encore des nôtres ? Qu'attendez-vous pour adhérer à la FSPG ?
Que le harle devienne une espèce chassable dans toute la Suisse ??*

Sociétés membres :

Amicale TOS-Lémanique
Geneva Street Fishing GSF
L'Hermance

Amicale des Pêcheurs de la Touvière APT
Amicale des Pêcheurs du Lac APL
Club Genevois de Pêche en Mer CGPM

La Loutre (section pêche)
Les Tanneurs
Les Bouvrières

DEMANDE D'ADHESION

(No 84 - Juin 2019)

Nom/ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____ Lieu/No Postal : _____

No de tél. : _____ Email : _____

Je soussigné désire adhérer à une société de la FSPG:

- Je désire adhérer à la société : _____ (écrire le nom de la société)
(Votre demande sera transmise au président de la société)
- Je désire adhérer à la FSPG en tant que membre de soutien (contribution : min. 60.- par année)
- Je suis porteur du permis de pêche genevois: lac* rivière *
- Je suis nouveau pêcheur et je désire suivre un cours d'attestation de compétences (Brevet suisse du pêcheur sportif)
- Cochez la(les) case(s) souhaitée(s) * entourez ce qui convient

Lieu et date : _____ Signature : _____

FSPG

AMICALE TOS-Lémanique
AMICALE DE LA TOUVIERE
LES BOUVIERES
GENEVA STREET FISHING
LA LOUTRE
LES TANNEURS
APL - Lac Léman
L'HERMANCE
CLUB GENEVOIS PECHE EN MER

EBENER Christophe
MAZZOLA Maurice
LEROY Stéphane
FURRER Valentin
BEL Steve
BECK Stéphane
FAVRE Michel
LUCETTA Lydia
MONNEY Julien
DOS SANTOS Manuel

christophe.ebener@fspg-ge.ch
maurice.mazzola@bluewin.ch
s.leroyx1@gmail.com
valentin@fspg-ge.ch
gvastreetfishing@gmail.com
stephane.beck@gva.ch
mfavre@romandie.com
amicalepecheursapl@gmail.com
monneypecheur@gmail.com
masantos@bluewin.ch

Retrouvez les adresses des sites de nos sociétés membres sur www.fspg-ge.ch
Site de la Fédération Suisse de Pêche www.sfv-fsp.ch/?L=1

QR-Code vers le site Internet de la FSPG: =>

